

MODE D'EMPLOI

par Jean-Rémi François
et Eleonora Le Bohec Lettieri

LES DÉFIS CROISÉS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Nous proposons, dans cet ouvrage, une réflexion principalement située dans le champ de la lecture publique – médiathèque et bibliothèque départementale –, mais qui trouve écho et s'illustre tout aussi bien dans l'environnement des bibliothèques universitaires. *Réinventer la bibliothèque hors les murs, accessibilité, droits culturels*^{*1} est une invitation à questionner la manière de concevoir l'action publique, la place de ses bénéficiaires et de ses contributeurs, et sa finalité même.

À regarder dans le rétroviseur, nous constatons que la politique culturelle s'est en partie fondée ces dernières décennies sur une politique d'équipements, dont l'objectif a été d'inscrire une ambition culturelle ou une conception de service dans une géographie locale en marquant de manière visible le paysage d'un lieu de culture et de savoir accessible à tous. La démocratisation culturelle* s'est ainsi construite logiquement sur la multiplication d'équipements culturels, favorisée par la mécanique de la décentralisation.

Aujourd'hui, le maillage dense de bibliothèques publiques et de points lecture en France témoigne de la réussite globale de cette ambition, qui bénéficiait du concours conjugué des politiques communales, intercommunales, départementales et nationales. Il suffit d'ouvrir l'Atlas² des bibliothèques de France, publié le 7 février 2024, pour confirmer le slogan de « bibliothèque, 1^{er} équipement culturel de proximité en France », et cela même si certaines zones restent encore sous-équipées.

Malgré plus d'un milliard d'euros (ce qui reste à chiffrer en réalité) dépensé ces trente dernières années pour équiper la France d'une myriade de bibliothèques, et l'importance des coûts de fonctionnement assumés par les collectivités locales, force est de constater que le nombre d'inscrits actifs plafonne, ainsi que les pourcentages de fréquentation, et qu'une partie des bibliothécaires rêve toujours de « toucher » le spectre des publics dits éloignés ou empêchés (pour diverses raisons sociales, ou de santé). C'est un fait, la proximité géographique ne suffit pas. De toute évidence, une offre de services qui serait pensée essentiellement sur une offre d'équipements et d'accueil généraliste sur site est limitée, d'une part, par ses murs, son emplacement géographique, et d'autre part, par les habitudes sociales de fréquentation des publics usagers. Le réflexe professionnel de « faire venir les

1. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont présentés dans le glossaire en fin d'ouvrage.

2. *Atlas des bibliothèques territoriales françaises* : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/pour-les-professionnels-des-bibliotheques/donnees-sur-les-bibliotheques/cartographie-des-bibliotheques>

publics », la peur de constater une faible fréquentation témoignent d'un stress et d'une inquiétude des bibliothécaires, arc-boutés sur la défense d'un lieu couplée à la nécessité de rendre compte aux décideurs de la rentabilité sociale de ce lieu. L'objectif d'appâter les publics ne suffit pas à créer une ambition de politique publique.

De plus, la rentabilité sociale est trop souvent évaluée avec des indicateurs de réussite qui se limitent au nombre d'inscrits, de fréquentants et de prêts³. Le suivi d'indicateurs quantitatifs ne doit pas exclure du champ de l'évaluation une réflexion sur la qualité et le sens de l'action. À titre d'exemple, une politique documentaire ne se suffit pas de best-sellers et de taux de rotation élevés au risque d'appauvrir une collection et son usage.

Cela relève d'une approche principalement consumériste du lieu culturel qui, bien qu'importante à prendre en compte, n'est pas la finalité première de nos missions de service public au regard des enjeux d'éducation artistique et culturelle* (EAC)⁴, de maîtrise de la langue et de développement de la lecture, d'éducation aux médias et à l'esprit critique, gravés dans le marbre de la loi Robert* sur les bibliothèques et la lecture publique. Il n'est parfois pas inutile de rappeler que le service public a pour ambition d'accompagner l'évolution et la transformation de notre société et porte donc une vision d'avenir et de développement territorial incluant une réflexion sur la vie des habitants.

Qu'il s'agisse d'une bibliothèque de lecture publique, d'une bibliothèque universitaire ou départementale, le questionnement sur la finalité et le sens de nos actions et de nos services doit être partagé au maximum avec les décideurs pour affronter des contextes politiques et budgétaires défavorables, et préserver (voire repositionner) les fondamentaux du développement culturel et scientifique.

Le débat sur les horaires d'ouverture en témoigne. Des horaires d'ouverture étendus sont nécessaires, certes, mais comme le souligne l'Association des bibliothécaires de France (ABF)⁵, ouvrir mieux et pas seulement plus est préférable, à tout point de vue. En effet, une ouverture 24 h/24 ne résoudra jamais l'éloignement d'un service public insuffisamment adapté à la diversité des situations sociales, culturelles, géographiques ou autres des habitants, qui encore trop souvent passent à côté des services et ressources proposés, malgré la gratuité et la liberté d'accès.

De quelle ouverture parle-t-on ? Nous formulons ici l'hypothèse qu'une politique de lecture publique n'est pas uniquement l'ouverture d'un lieu, mais aussi l'ouverture de services à l'ensemble des parties prenantes d'une société : une offre de services dans sa résonance avec son territoire d'action, la singularité et la diversité des habitants et des partenaires, et dans son impact en termes de politiques

3. Voir le livre *Compter pour raconter. Du bon usage de données en bibliothèque*, sous la direction de Cécile Toutou, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2025 (coll. La Boîte à outils, n° 55).

4. Pour les sigles et acronymes, voir la liste en fin d'ouvrage.

5. <https://abf.asso.fr/>

publiques, qu'elles soient culturelles, sociales, éducatives, patrimoniales, touristiques, écologiques, etc.

Notre conviction⁶ – étant nourris par notre expérience d'activités de formations et nos engagements associatifs –, en coordonnant cet ouvrage, vise à penser la bibliothèque et ses missions à partir d'une approche relationnelle, qui est fondamentale pour saisir les besoins de services publics et les concevoir dans une démarche de design. Nous invitons les communautés professionnelles à revisiter ou à découvrir l'importance d'une stratégie hors les murs dans l'offre globale de services, en analyser l'impact, et cela autant pour le développement des publics et des partenariats que pour l'attractivité du lieu.

Pour mieux agir, la bibliothèque doit se concevoir à partir des lieux où elle n'est pas, via une logique inversée dans laquelle ce ne sont pas les publics qui sont éloignés mais les services.

Que permet ce changement de perspective ? De construire autrement son offre, d'éviter un fonctionnement de service autocentré, établi dans une bulle de réflexion hors sol, au risque par la suite de se voir bousculés par la faiblesse des indicateurs quantitatifs ou le débordement du réel à l'intérieur de ses murs, pour des raisons territoriales et sociales complexes qu'on peut difficilement anticiper, et résoudre seuls⁷. À la manière d'un sismographe, la bibliothèque enregistre les mouvements de son territoire pour agir de manière connectée avec les habitants, les partenaires, et les défis croisés de politiques publiques. Cet équipement culturel spécifique qu'est une bibliothèque doit être en prise directe avec l'évolution de la société, en y apportant cette distance critique ou imaginative qu'apportent la culture et le savoir.

Repenser une stratégie de bibliothèque hors les murs

Attention toutefois à ne pas réinventer l'eau chaude... Les actions hors les murs ne datent pas d'hier, et les bibliothécaires ont, depuis des décennies, construit une expertise forte en la matière. Le livre de Claudie Tabet, *La bibliothèque hors les murs*, publié en 2004 (Éditions du Cercle de la Librairie), présente de manière exhaustive, et toujours pertinente, l'ensemble des actions et partenariats qui peuvent être mis en œuvre, et témoigne de cette pratique professionnelle inscrite depuis longtemps dans l'ADN de notre métier. Mais depuis, excepté le mémoire

6. Nous sommes tous les deux acteurs de la formation des bibliothécaires depuis plusieurs années, en particulier sur les enjeux des droits culturels et du hors les murs. Notre pratique de formateurs se fonde sur les terrains d'action des personnes formées. Nous tentons de déplacer nos regards et de rendre effectives nos méthodes pour chaque situation, chaque positionnement des collègues formés. Nous avons ainsi observé des points de jonction et des éléments communs entre ces terrains d'action, ce qui sous-tend l'élaboration de cet ouvrage. Nos activités associatives au sein de l'Association des bibliothécaires de France nourrissent également nos réflexions au quotidien.

7. Voir l'ouvrage dirigé par Raphaële Gilbert, *Penser la médiathèque en situation de crise : enseignements d'une expérience locale*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2022 (collection Papiers-Bpi).

d'étude d'Amélie Barrio en 2017⁸, nous ne trouvons que très peu de littérature professionnelle s'attachant à interroger ces services et actions hors les murs dans le cadre des missions des bibliothèques. Or, les territoires et la population française ont changé, la révolution numérique est passée par là et est toujours en marche avec le déploiement de l'intelligence artificielle, et la loi dite Robert sur les bibliothèques et la lecture publique a été publiée, précisant les missions des bibliothécaires et les objectifs de cette politique de lecture publique.

De même, les bibliothèques universitaires se sont repositionnées dans l'accessibilité de leur offre documentaire et l'approche de services en direction des étudiants, tenant compte de l'évolution du monde de la recherche.

Enfin, les droits culturels sont en passe de devenir le nouveau paradigme des politiques publiques de la culture. Dans la continuité du livre de Claudie Tabet, l'idée de notre ouvrage est de situer la démarche hors les murs dans le contexte actuel comme une notion clé et fondamentale pour renforcer l'action des bibliothèques, leur ouverture, leur dialogue avec le territoire de proximité et les partenaires, dans cette logique d'ouvrir mieux les projets et non pas uniquement les lieux.

Essai de définition

De quoi parle-t-on quand on parle de bibliothèque hors les murs ? La conception de l'action hors les murs exposée ici englobe à la fois :

- l'offre de services déployée en dehors de l'enceinte de la bibliothèque ;
- l'offre de services proposée dans l'espace numérique ;
- les actions portées et déployées par des bibliothécaires qui agrègent des objectifs supplémentaires à ceux assignés au périmètre habituel du domaine de la lecture publique, des bibliothèques universitaires ou départementales.

Chaque texte proposé au sommaire éclaire l'une ou l'autre de ces trois composantes de la bibliothèque hors les murs.

Notre ambition, dans ce projet éditorial collectif, est de penser le hors les murs comme une formidable opportunité pour rencontrer d'autres publics, investir d'autres zones dites « blanches », d'autres mondes. Ce qui ne nous empêche nullement de concevoir des actions marketing hors les murs dont le but affiché et assumé est de faire venir les publics à la médiathèque⁹.

Pour ce faire, l'action hors les murs doit être pensée dans sa cohérence pleine et entière, et inscrite dans le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de l'établissement, ce qui permet alors de ne pas opposer le hors les murs aux services et actions proposés dans les murs. Partie prenante de l'offre de services globale, le hors les murs révèle souvent des actions défricheuses, voire pilotes, qui

8. Amélie Barrio, *Bibliothèques hors les murs : histoire, typologie et enjeux*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Nelly Godonou-Dossou, Villeurbanne, Enssib, 2017. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67412-bibliotheques-hors-les-murs-histoire-typologie-et-enjeux.pdf>

9. À une autre échelle, voir la contribution à cet ouvrage de la Bibliothèque métropolitaine de Séoul, p. 119.

permettent de renouveler les projets d'un établissement, l'approche d'un lieu ou d'une dynamique partenariale, ainsi que les compétences des équipes.

À titre d'exemple emblématique, l'espace numérique, devenu pour l'ensemble de la population le premier espace de relation sociale et de partage culturel, de découverte de contenus, reste encore trop souvent géré par défaut par les bibliothèques, alors qu'investir cet espace numérique peut assurer une accessibilité indispensable aux personnes en situation de handicap et une présence accrue auprès des jeunes générations dont une part essentielle de la culture passe par les outils numériques. Écouter et prendre en compte l'évolution des usages culturels devrait nous inciter à une stratégie numérique ambitieuse et à une présence forte dans l'espace numérique à la manière des influenceurs.

Les droits culturels

Le développement, ces dix dernières années, de la notion de droits culturels dans la conception et la pratique de la politique et de l'action culturelle en France renforce la pertinence d'actions hors les murs comme une stratégie capitale d'une offre de services. Testée par plusieurs collectivités, inscrite dans les objectifs de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle* du ministère de la Culture, rappelée par la loi NOTRe de 2015 et la loi Robert sur les bibliothèques et la lecture publique de 2021, la prise en compte des droits culturels vient bousculer de plus en plus la manière d'envisager la culture en décentrant, sans le nier, le moteur de la politique culturelle axée sur la création et sa diffusion vers d'autres enjeux, de participation, d'accessibilité, d'identité culturelle.

Le respect des droits culturels se fonde sur une politique de capacité et non de besoin, sur une approche individuelle et non de masse, et nécessite *de facto* un travail de dialogue, d'échange, de partage et de coconstruction de la culture, étant donné que chacun a le droit d'accéder à la culture, de participer à la vie culturelle, et de se voir respecter dans son identité choisie.

Les actions hors les murs prennent place dans cette dynamique de respect des droits culturels, et invitent les bibliothécaires à aller vers plus de démocratie culturelle, en se dégageant de logiques exclusivement fondées sur une politique de l'offre – descendante, parfois un peu trop consumériste –, et de concurrence entre équipements culturels, sociaux ou artistiques.

Les bibliothèques dites « de lecture publique » ne sont pas définies prioritairement par une logique de création et diffusion artistique comme les théâtres, ou par une mission patrimoniale scientifique comme les musées ; elles sont dès lors des équipements tout à fait propices au déploiement de services établis sur le respect des droits culturels. Aux bibliothécaires, donc, de s'emparer de cette démarche et de construire une autre manière d'appréhender leur offre de services avec les publics et les partenaires. Des initiatives concrètes d'expérimentation permettent de tracer un chemin pour être le moins possible dans la reproduction

des inégalités culturelles que porte trop souvent la culture dite légitime, mais bien dans une culture produite au pluriel, diverse, qui ressemble et parle à tous, qui soit accessible à tous, sans renier les exigences de qualité, et en étant au plus près, au plus juste, de nos missions de service public.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Repenser la bibliothèque hors les murs est une lourde tâche. La proposition que porte cet ouvrage n'a d'autre objectif que d'encourager les bibliothécaires à s'emparer pleinement de la notion de droits culturels pour redéfinir, à partir d'une réflexion hors les murs, l'ordre de priorité de leurs objectifs de politique d'établissement. Pour ce faire, l'ouvrage présente un répertoire de réflexions, d'actions et de services hors les murs permettant de renouveler l'action des bibliothèques.

L'ensemble des trois parties déploie la notion de bibliothèque hors les murs selon ses trois facettes :

- en dehors des murs de la bibliothèque ;
- dans l'espace numérique ;
- dans un périmètre d'objectifs élargis (au-delà des missions traditionnellement dévolues à la bibliothèque).

Comme il est impossible de « faire du hors les murs » tout seul, les auteurs et les autrices réunies dans le livre ne sont pas tous bibliothécaires, ce qui permet de croiser plusieurs points de vue, et de s'ouvrir à d'autres voix. Les projets, les actions ou les réflexions proposés s'inscrivent différemment dans le temps et dans l'espace, sont expérimentaux ou aboutis, concernent directement ou non les bibliothèques, mais tous nous invitent à tenir compte de la vitalité, de la force de transformation et de la richesse professionnelle des actions hors les murs.

Une bibliothèque citoyenne – première partie

La première partie invite à considérer ce qui caractérise a priori le plus la bibliothèque hors les murs, à savoir une dimension citoyenne dans sa responsabilité d'agir dans le contexte de son environnement social, économique, géographique et culturel, et d'interagir en proximité avec cet environnement. Cette dimension citoyenne – et même politique, au sens philosophique – trouve son fondement théorique et juridique à travers la notion de droits culturels. Le cadre législatif des politiques culturelles en France s'est emparé de cette nouvelle approche de la politique culturelle, au sens de l'UNESCO, que les bibliothèques mettent en œuvre en partie et ont intégré dans leur culture professionnelle, à travers notamment le soutien du Manifeste IFLA-UNESCO¹⁰ (2022) sur la bibliothèque publique.

L'ouvrage débute donc par un entretien approfondi qui présente l'histoire des droits culturels, et leurs enjeux. La seconde contribution relate, par le témoignage d'une recherche-action avec de jeunes lecteurs, une relation au livre, à la lecture

10. <https://www.ifla.org/public-library-manifesto/>

« pour une bibliothèque coopérative ». Le texte suivant offre un éclairage et une synthèse sur la manière de travailler hors les murs, mais dans d'autres murs institutionnels (hôpitaux, prisons...), via des partenariats indispensables pour permettre l'accès à une culture partagée par tous. Le hors les murs concerne aussi des acteurs associatifs, partenaires des bibliothèques, qui portent des missions liées au développement de la lecture : ainsi les actions de l'association de l'Agence Quand les livres relient, auprès des tout-petits, ou l'expérience de création d'une bibliothèque dans un centre d'hébergement d'urgence*, à Ivry-sur-Seine.

La bibliothèque citoyenne n'est pas qu'une intention ou un discours, c'est aussi la confrontation d'une ambition aux difficultés du réel, et une manière créative d'accomplir sa mission par des chemins détournés et des remises en cause. La contribution de Nadine Kiker sur la stratégie du *passe-muraille* pour améliorer l'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap démontre la nécessité de sortir de son cadre habituel de travail pour appréhender une problématique à partir du vécu des publics concernés, et donc dans le respect de leurs droits culturels.

Les enjeux du numérique – deuxième partie

La deuxième partie vise à inscrire dans le champ de la bibliothèque hors les murs le potentiel, encore insuffisamment travaillé, de l'espace public numérique dans sa capacité à démultiplier l'accessibilité pour tous, que ce soit des publics en situation de handicap ou des étudiants en quête de réponses. Nous souhaitons également présenter des expériences d'itinérance des outils numériques et de prise en compte de la « culture maker » pour rendre accessible la culture numérique, la partager et l'expérimenter avec tous les types de public, dans des territoires considérés parfois à tort comme périphériques, comme les quartiers urbains populaires ou les campagnes à faible densité de population. Pour conclure cette partie, l'accent est mis sur les atouts des projets wikipédiens, à la fois en lecture publique, dans des services d'archives ou au service de la recherche. Le texte présente des expériences contributives et démontre l'importance pour la communauté des bibliothécaires d'investir l'espace numérique, espace de fabrication de la culture à part entière.

Des services, des actions, de l'innovation – troisième partie

La dernière partie présente un panel de huit projets qui illustrent la variété possible des actions et services hors les murs, avec des objectifs qui diffèrent mais se complètent. Ainsi des actions sont menées autour de l'art contemporain et de la « médiation de la médiation », tout comme est exposée dans le projet de service de la bibliothèque départementale des Ardennes la manière dont l'action et les services hors les murs sont en perpétuel questionnement et évolution dans leur modalité de réalisation. D'une expérience urbaine comme le PARK(ing) DAY, menée à Toulouse, riche d'enseignement sur l'agilité des bibliothécaires à aller à

la rencontre des passants, à la pratique professionnelle d'une bibliothécaire dans un petit village qui mène, avec une grande pertinence, des actions hors les murs complémentaires de l'offre de services de la bibliothèque : des actions montrent l'importance d'assurer plus de suivi et de proximité avec les usagers au service du développement de la lecture. C'est aussi l'exemple des bibliothèques de Brest qui ont multiplié les bibliothèques de rue au sortir de la crise du Covid, ou du bibliobus* urbain de Tremblay-en-France qui sillonne les quartiers comme une extension hors les murs de l'unique médiathèque. Le développement des publics et l'accessibilité demeurent le moteur essentiel des actions hors les murs, comme en témoigne le marketing pour la promotion de la lecture « en plein air » mise en œuvre après la crise sanitaire du Covid par la bibliothèque métropolitaine de Séoul.

*

L'ouvrage ne vise pas l'exhaustivité des possibilités d'agir hors les murs. Il cherche, à travers les propositions de chaque partie, à en démontrer l'importance, et à inscrire cette approche dans l'évolution des services des bibliothèques en identifiant son potentiel d'innovation et de développement des compétences. Conçu et rédigé par des praticiennes et praticiens, ce volume a également vocation à accompagner concrètement les collègues qui souhaitent se lancer dans l'aventure ou approfondir leurs pratiques, et convaincre leurs tutelles.

Le Mémento qui clôt l'ensemble synthétise cette dimension de mise en œuvre et souligne l'importance tactique d'intégrer l'action hors les murs dans les PCSES.

Enfin, un glossaire des termes spécifiques à la thématique et une courte bibliographie complètent l'ouvrage.